



INNATE PHARMA PRÉSENTE SES RÉSULTATS FINANCIERS ET L'AVANCÉE DE SON PORTEFEUILLE POUR L'ANNÉE 2025

- **Le lancement de l'essai confirmatoire de Phase 3 TELLOMAK-3 évaluant lacutamab dans les lymphomes T cutanés (LTC) est prévu au second semestre 2026, sous réserve d'obtention de financement non dilutifs actuellement en cours de négociation, incluant notamment des partenariats avec des laboratoires pharmaceutiques et des accords de partage de redevances (« royalty financing »)**
- **IPH4502 (conjugué anticorps-médicament (ADC) ciblant Nectine-4) démontre une activité antitumorale préliminaire avec un profil de tolérance favorable à ce jour; le recrutement dans l'essai de Phase 1 se poursuit aux doses pharmacologiquement actives**
- **Monalizumab - L'étude de Phase 3 PACIFIC-9, menée en partenariat avec AstraZeneca continue de progresser vers une lecture des données au second semestre 2026**
- **IPH5201 (anticorps anti-CD39), en partenariat avec AstraZeneca : les résultats intermédiaires de l'essai de Phase 2 MATISSE évaluant IPH5201 dans le cancer du poumon non à petites cellules ont été sélectionnés pour une présentation orale lors d'une des sessions plénières dédiées aux essais cliniques au congrès annuel de l'Association Américaine de la Recherche contre le Cancer (American Association for Cancer Research - AACR) 2026, le 21 avril prochain**
- **Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers s'élevant à 44,8 millions d'euros¹ au 31 décembre 2025 avec un horizon de trésorerie jusqu'à la fin du troisième trimestre de 2026**
- **Une conférence téléphonique se tiendra aujourd'hui à 14h00 CET / 9h00 EDT**

Marseille, le 26 mars 2026, 7h00 CET

Innate Pharma SA (Euronext Paris : IPH ; Nasdaq : IPHA) (« **Innate** » ou la « **Société** ») annonce aujourd'hui ses résultats financiers consolidés au 31 décembre 2025. Les comptes consolidés sont joints au présent communiqué.

« L'année 2025 a été marquée par une exécution solide de l'ensemble de notre portefeuille. Avec la finalisation du design de TELLOMAK-3 et l'autorisation de la FDA, nous prévoyons d'initier l'essai confirmatoire de Phase 3 avec lacutamab au second semestre 2026, sous réserve des négociations en cours avec des partenaires pharmaceutiques et des structures de partage de redevances. Parallèlement, IPH4502, notre ADC ciblant Nectine-4 à base d'exatecan, progresse rapidement et démontre des premiers signaux d'activité antitumorale chez des patients progressant rapidement et démontre des premiers signaux d'activité antitumorale chez des patients lourdement pré-traités, notamment dans le cancer urothélial post-enfortumab vedotin, indication dans laquelle nous cherchons à valider notre hypothèse préclinique soutenant un profil différencié par rapport aux approches à base de MMAE. Nous poursuivons le recrutement des cohortes aux niveaux de dose pharmacologiquement actifs et explorons son activité dans des tumeurs à expression faible à modérée de Nectine-4, un contexte dans lequel nous estimons qu'IPH4502 présente un potentiel best-in-class parmi les ADC Nectine-4 à base de topoisomérase I. Nous attendons également avec impatience les

¹ Comprenant des actifs financiers courants (6,2 millions d'euros) et des actifs financiers non courants (10,5 millions d'euros)



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

données de PACIFIC-9 au second semestre 2026, une étape clé pour Innate Pharma, »
commente **Jonathan Dickinson, Directeur Général d'Innate Pharma.**

Un webcast se tiendra aujourd'hui à 14h00 (9h00 EDT)

Accès au webcast :

<https://events.q4inc.com/attendee/704730270>

Les participants peuvent également rejoindre la conférence par téléphone [en cliquant ici](#).

Ces informations sont également disponibles dans la rubrique investisseurs du site internet www.innate-pharma.com.
Une rediffusion sera accessible dans la rubrique investisseurs du site d'Innate pendant 90 jours après l'événement.

Avancée du portefeuille :

Lacutamab (anticorps anti-KIR3DL2) :

Lymphomes T cutanés

- L'essai confirmatoire de Phase 3 prévu, TELLOMAK-3, est une étude ouverte, multicentrique, randomisée et comparative visant à évaluer lacutamab chez des patients atteints d'un syndrome de Sézary et d'un mycosis fongoïde ayant échoué à au moins une ligne préalable de traitement systémique.
- L'essai TELLOMAK-3 comprend deux cohortes : une cohorte confirmatoire dans le syndrome de Sézary visant à soutenir une potentielle autorisation accélérée sur la base des données de l'essai de Phase 2 TELLOMAK, et une cohorte à visée d'enregistrement dans le mycosis fongoïde, visant à soutenir une autorisation complète. Le critère principal d'évaluation de l'étude, pour les deux cohortes, est la survie sans progression évaluée par revue centrale en aveugle.
- Suite à la revue du protocole de l'essai confirmatoire de Phase 3 par l'agence américaine du médicament, la *Food and Drug Administration* (FDA) sans commentaires supplémentaires en novembre 2025, le lancement de l'étude est prévu au second semestre 2026.
- La Société a reçu une réponse encourageante de la FDA concernant les résultats de l'essai de Phase 2 TELLOMAK ainsi que sur sa stratégie réglementaire, comprenant une potentielle autorisation accélérée dans le syndrome de Sézary, lorsque l'essai de Phase 3 sera en cours. En février 2025, Innate Pharma a reçu le statut de « Breakthrough Therapy » de la FDA pour lacutamab dans le syndrome de Sézary en rechute ou réfractaire.
- L'essai de Phase 2 TELLOMAK est terminé et les patients traités continueront à recevoir lacutamab dans le cadre d'un accès post-essai clinique.

Lymphomes T périphériques

- L'essai de Phase 2 KILT (anti-KIR dans les lymphomes T), un essai contrôlé randomisé mené par la Lymphoma Study Association (LYSA), évalue lacutamab en combinaison



avec le régime de chimiothérapie GEMOX (gemcitabine en combinaison avec oxaliplatine) contre GEMOX seul chez des patients atteints de lymphomes T périphériques en rechute ou réfractaires exprimant KIR3DL2, est en cours.

IPH4502 (ADC anti-Nectine-4 à base d'exatecan) :

- L'étude clinique de Phase 1 (NCT06781983) IPH4502-101, recrutant en France et aux Etats-Unis, évalue la sécurité, la tolérance et l'activité anti-tumorale préliminaire d'IPH4502 dans les tumeurs solides avancées connues pour exprimer Nectine-4, notamment le carcinome urothélial, les cancers du poumon non à petites cellules, du sein, de l'ovaire, gastrique, de l'œsophage ou colorectal.
- Un premier patient a été traité en janvier 2025. La dose maximale tolérée est en cours d'évaluation et le recrutement des patients aux doses pharmacologiquement actives est en cours, notamment chez les patients atteints d'un carcinome urothélial en rechute ou réfractaire à enfortumab vedotin, ainsi que ainsi que certains types tumoraux sélectionnés. Une activité antitumorale préliminaire a été observée chez des patients lourdement pré-traités atteints de tumeurs solides avancées, avec un profil de tolérance favorable à ce jour.

Monalizumab (anticorps anti-NKG2A), en partenariat avec AstraZeneca :

- L'étude de Phase 3 PACIFIC-9 menée par AstraZeneca évaluant durvalumab (anti-PD-L1) en combinaison avec monalizumab (anti-NKG2A) ou oleclumab (l'anti-CD73 d'AstraZeneca) chez des patients atteints d'un cancer du poumon non à petites cellules, de stade III, non opérable, qui n'ont pas progressé après une chimio-radiothérapie simultanée à base de sels de platine, est en cours. Le recrutement des patients est terminé et les données sont attendues au second semestre 2026.

Autres actifs au stade clinique

IPH5201 (anticorps anti-CD39, en partenariat avec AstraZeneca) : L'essai clinique de Phase 2 MATISSE évaluant IPH5201 en combinaison avec durvalumab et une chimiothérapie à base de doublets de sels de platine dans le cancer du poumon en traitement néoadjuvant est en cours et le recrutement des patients se poursuit, suite à une analyse intermédiaire d'efficacité pré-planifiée portant sur 40 patients. Ces résultats intermédiaires d'IPH5201 ont été sélectionnés pour une présentation orale lors d'une des sessions plénières dédiées aux essais cliniques au congrès annuel de l'Association Américaine de la Recherche contre le Cancer (American Association for Cancer Research - AACR), le 21 avril prochain.

IPH5301 (anticorps anti-CD73) : L'essai clinique de Phase 1 avec IPH5301 (CHANCES) en collaboration avec l'Institut Paoli-Calmettes est en cours.

IPH6101 (ANKET® anti-CD123, propriétaire) : Innate a repris les droits sur SAR'579/IPH6101 en juillet 2025. La Société a lancé une collaboration de recherche afin d'évaluer les prochaines étapes de développement.

IPH6501 (ANKET® anti-CD20 avec IL-2V, propriétaire) : L'essai clinique de Phase 1/2 visait à évaluer IPH6501 chez des patients atteints d'un lymphome non hodgkinien à cellules B. A l'issue de la phase d'escalade de dose, l'étude a été arrêtée dans le cadre de la



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

priorisation stratégique du portefeuille de la Société. La présentation des données cliniques est attendue en 2026.

IPH6401/SAR'514 (ANKET® anti-BCMA, Sanofi) : Sanofi a annoncé dans une récente communication la dépriorisation de SAR'514, un NK cell engager trifonctionnel anti-BCMA. Sanofi conserve les droits exclusifs de développement et de commercialisation et les termes de l'accord restent en vigueur.

Annonce corporate :

- Comme annoncé précédemment, en ligne avec ses orientations stratégiques, la Société a restructuré son organisation. Les licenciements prévus dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi, PSE, devraient être achevés en avril 2026. Le plan de sauvegarde de l'emploi a fait l'objet d'un accord majoritaire validé par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) au cours du mois de décembre 2025.
- Le programme At-The-Market (ATM) selon lequel Innate peut émettre auprès d'investisseurs éligibles un montant brut total allant jusqu'à 75 millions de dollars d'American Depositary Shares (« ADS ») est toujours en cours mais a été mis pause. Au 31 décembre 2025, aucune vente n'a été réalisée dans le cadre de ce programme. Au 31 décembre 2025, le solde disponible dans le cadre du programme At-the-market ("ATM") d'avril 2023 est toujours de 75 millions de dollars.

Principaux éléments financiers 2025 :

Les éléments clés pour l'année 2025 sont les suivants :

- Une situation de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers s'élevant à 44,8 millions d'euros (m€) au 31 décembre 2025 (91,1m€ au 31 décembre 2024), incluant 10,5m€ d'instruments financiers non-courants (10,3m€ au 31 décembre 2024).
- Au 31 décembre 2025, les dettes financières s'élevaient à 22,6m€ (31,0m€ au 31 décembre 2024). Cette évolution résulte essentiellement des remboursements d'emprunts.
- Des produits opérationnels relatifs aux activités poursuivies s'élevant à 9,0m€ en 2025 (2024 : 20,1m€, -55,2%). Il s'agit principalement des revenus des accords de collaboration et de licence (2,8m€ en 2025 contre 12,6m€ en 2024, -77,9%), et du crédit d'impôt recherche (6,2m€ en 2025 contre 7,5m€ en 2024, -17,1%) :
 - Les revenus des accords de collaboration et de licence, qui correspondent principalement à la reconnaissance partielle ou intégrale des paiements reçus en relation avec les accords signés avec AstraZeneca et Sanofi. Ces revenus sont reconnus dès lors que l'obligation de performance de l'entité est satisfaite. La comptabilisation s'effectue à une date donnée ou est étalée dans le temps en fonction du pourcentage d'avancement des travaux effectués au titre de ces accords:
 - (i) Les revenus des accords de collaboration et de licence liés aux accords signés pour monalizumab ont diminué de 4,2m€, s'élevant à 0,2m€ en 2025



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

(4,4m€ en 2024). Au 31 décembre 2025, le revenu de cet accord est intégralement reconnu, il ne reste à ce titre aucun « Passifs de contrats courants » lié à ces études.

- (ii) Les revenus liés à l'accord de collaboration de recherche et de licence signé avec Sanofi en 2022 s'élevaient au total à 0,4m€ au 31 décembre 2025 contre 2,1m€ au 31 décembre 2024. Suite à l'annonce par Sanofi en octobre 2024 de la restitution des droits relatifs à la seconde option mettant fin à la collaboration des travaux de recherche, le revenu de 1,7m€ alloué aux travaux de recherche à mener par la société a été reconnu intégralement en résultat au 31 décembre 2024. Le revenu relatif aux travaux de recherche sur la 1ère licence s'est élevé à 401 milliers d'euros au cours de l'exercice 2025 comme au cours de l'exercice 2024.;
- (iii) Les revenus liés à l'accord de collaboration et de licence signé avec Sanofi en 2016 ont diminué de 4,0m€, et sont nuls au 31 décembre 2025. Innate a repris les droits sur SAR579/IPH6101 en juillet 2025.
- Le crédit d'impôt recherche (CIR) de 6,2m€ au 31 décembre 2025 (7,5m€ au 31 décembre 2024) soit une diminution de 17% liée à la diminution des dépenses éligibles au crédit d'impôt en mien avec la progression des programmes de recherche et avec l'application des nouvelles modalités de calcul définies par la dernière loi de finance.
- Des charges opérationnelles avant dépréciation de 63,0m€ en 2025 (2024 : 71,7€, - 12,1%) :
 - Les frais généraux se sont élevés respectivement à 19,7 et 19,4 millions d'euros pour les exercices clos aux 31 décembre 2024 et 2025. Ces dépenses ont représenté 27 % et 31 % des charges opérationnelles nettes pour les exercices clos aux 31 décembre 2024 et 2025. Les frais généraux comprennent essentiellement les frais de personnel non affectés à la recherche et au développement ainsi que des coûts de prestations de services se rapportant à la gestion de la Société. La baisse du poste entre 2024 et 2025 résulte cumulativement de (i) la baisse des dépenses de personnel notamment liée à la baisse de la charge des paiements en actions ; de (ii) la baisse des honoraires non scientifiques liée à la baisse des charges de recrutement et des coûts de maintenance de l'outil de levée de fonds "At-The-Market".
 - Les dépenses de R&D des activités poursuivies se sont élevées respectivement à 52,0 millions d'euros et 43,6 millions d'euros pour les exercices clos aux 31 décembre 2024 et 2025. Ces dépenses ont représenté respectivement 73 % et 69 % des charges opérationnelles nettes relatives aux activités poursuivies pour les exercices clos aux 31 décembre 2024 et 2025. Cette évolution est principalement due à une diminution des dépenses directes de recherche et développement en ligne avec la maturité des programmes de développement clinique et à une diminution des dépenses indirectes de recherche et développement, principalement des frais de personnel et des amortissements et dépréciations.



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

- Un résultat financier affichant un gain net de 4,8m€ en 2025 (2024 : un gain net de 2,1m€). Cette évolution résulte principalement de l'effet combiné de la charge liée à la revalorisation de la dette de collaboration libellée en dollars compensée par le produit issu des revalorisations de la trésorerie et des actifs financiers détenus en dollars.
- Une perte nette de 49,2m€ en 2025 (2024 : perte nette de 49,5m€).

Le tableau suivant résume les comptes consolidés en normes IFRS pour l'année 2025, incluant l'information comparative avec 2024.

En milliers d'euros, sauf données par action	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Produits opérationnels	9 005	20 121
Dépenses de recherche et développement	(43 620)	(51 980)
Frais commerciaux et généraux	(19 394)	(19 716)
Charges opérationnelles	(63 014)	(71 696)
Résultat opérationnel avant dépréciation des actifs incorporels	(54 008)	(51 575)
Dépréciation des actifs incorporels	—	—
Résultat opérationnel après dépréciation des actifs incorporels	(54 008)	(51 575)
Produits (charges) financiers, net	4 831	2 104
Charge d'impôt sur le résultat	—	—
Résultat net des activités poursuivies	(49 177)	(49 471)
Résultat net des activités abandonnées	—	—
Résultat net de l'exercice	(49 177)	(49 471)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	89 591	81 052
Résultat de base par action	(0,55)	(0,61)
Résultat dilué par action	(0,55)	(0,61)
Résultat de base par action relatif aux activités poursuivies	(0,55)	(0,61)
Résultat dilué par action relatif aux activités poursuivies	(0,55)	(0,61)
Résultat de base par action relatifs aux activités abandonnées	—	—
Résultat dilué par action relatifs aux activités abandonnées	—	—
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers	44 765	91 051
Total de l'actif	62 719	111 059
Capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société	-21 704	8 834
Total passifs financiers	22 573	30 995



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

À propos d'Innate Pharma:

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies au stade clinique qui développe des traitements d'immunothérapies contre le cancer. En s'appuyant sur son expertise en ingénierie des anticorps et en identification de cibles innovantes, Innate développe une nouvelle génération d'anticorps thérapeutiques innovants et différenciés.

Innate Pharma développe un portefeuille d'actifs différenciés, potentiellement first-in-class et/ou best-in-class, ciblant des indications où les besoins médicaux restent insatisfaits, comprenant IPH4502, un conjugué anticorps-médicament différencié ciblant Nectine-4 en développement dans les tumeurs solides, lacutamab, un anticorps monoclonal anti-KIR3DL2 développé dans les lymphomes T cutanés et les lymphomes T périphériques et monalizumab, un anticorps anti-NKG2A développé en collaboration AstraZeneca dans le cancer du poumon non à petites cellules.

Innate Pharma a établi des collaborations avec des entreprises biopharmaceutiques de premier plan, notamment Sanofi et AstraZeneca, ainsi qu'avec des institutions de recherche académique reconnues, afin de faire progresser l'innovation en immuno-oncologie.

Basée à Marseille, avec une filiale à Rockville (Maryland, Etats-Unis), Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris et sur le Nasdaq aux Etats-Unis.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com et suivez nos actualités sur LinkedIn et sur X.

Informations pratiques :

Code ISIN	FR0010331421
Code mnémorique LEI	Euronext : IPH Nasdaq : IPHA 9695002Y8420ZB8HJE29

Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris celles visées par la réglementation applicable valeurs mobilières, notamment la Section 27A du Securities Act de 1933, telle que modifiée et la section 21E du Securities Exchange Act de 1934, telle que modifiée et le Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse, autres que les faits et situations présents ou passés, y compris les déclarations concernant les résultats futurs d'exploitation et la situation financière, la stratégie commerciale, les plans et les objectifs de la Société pour ses activités futures, constituent des déclarations prospectives. Celles-ci reposent sur les convictions, attentes et hypothèses actuelles de la direction concernant les événements, conditions et résultats futurs, ainsi que sur les informations actuellement disponibles pour la direction. L'emploi de certains termes dans ce communiqué de presse, notamment « anticiper », « prévoir », « croire », « potentiel », « estimer », « estimer », « projeter », « s'attendre à »



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

et « sera » et leur contraire ainsi que d'autres expressions semblables, vise à identifier des énoncés prospectifs. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux anticipés. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres, les incertitudes inhérentes à la recherche et au développement, notamment en ce qui concerne la sécurité, l'avancement et les résultats de ses essais cliniques et études précliniques en cours et prévus, l'examen et les autorisations des autorités réglementaires concernant ses candidats produits, le recrutement, les résultats et autres étapes de ses essais précliniques, la dépendance de la Société à l'égard de tiers pour la fabrication de ses candidats produits, les efforts de commercialisation de la Société ainsi que sa capacité continue à lever des fonds pour financer le développement et les essais de ses produits étant donné sa situation de trésorerie actuelle et l'impact qu'une incapacité à obtenir un financement supplémentaire aurait sur la capacité de la Société à atteindre ses objectifs financiers ou commerciaux. Pour des considérations supplémentaires en matière de risques et d'incertitudes pouvant faire différer les résultats effectifs, la situation financière, la performance et les réussites de la Société de manière significative, merci de vous référer à la section « Facteurs de Risques » du Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), disponible sur les sites Internet d'Innate Pharma (www.innate-pharma.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et les documents et rapports publics déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, y compris le rapport annuel sur « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et les documents et rapports subséquents déposés auprès de l'AMF ou de la SEC, ou autrement rendus publics, par la Société. Les références au site internet de la Société et au site internet de l'AMF sont incluses à titre d'information uniquement et le contenu de ces sites, ou auquel il est possible d'accéder par leur intermédiaire, n'est pas incorporé par référence dans le présent communiqué de presse et n'en constitue pas une partie intégrante.

Compte tenu des incertitudes significatives liées à ces déclarations prospectives, vous ne devez pas considérer ces déclarations comme une déclaration ou une garantie de la part de la Société ou de toute autre personne que la Société atteindra ses objectifs et ses plans dans un délai donné ou même qu'elle les atteindra. La Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions d'Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Innate Pharma

Stéphanie Cornen

stephanie.cornen@innate-pharma.fr

Investor Relations

investors@innate-pharma.fr

Media

communication@innate-pharma.fr



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

Résumé des comptes consolidés et notes au 31 décembre 2025



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

Bilan consolidé (en milliers d'euros)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 092	66 396
Actifs financiers courants	6 218	14 374
Créances courantes	12 400	4 972
Total actif courant	46 710	85 742
Immobilisations incorporelles	—	—
Immobilisations corporelles	4 356	5 133
Actifs financiers non courants	10 455	10 281
Autres actifs non courants	947	575
Créances non courantes	251	9 328
Total actif non courant	16 009	25 317
Total de l'Actif	62 719	111 059
Passif		
Dettes opérationnelles	15 042	16 007
Dettes sur collaboration - partie courante	6 501	7 443
Passifs financiers courants	8 802	8 709
Passifs de contrat courants	2 825	616
Provisions - partie courante	3 479	207
Total passif courant	36 649	32 982
Dettes sur collaboration - partie non courante	31 748	41 128
Passifs financiers non courants	13 771	22 286
Avantages au personnel	1 923	2 730
Passifs de contrat non courants	—	2 825
Provisions - partie non courante	332	274
Total passif non courant	47 774	69 243
Capital social	4 687	4 192
Prime d'émission	408 033	390 979
Réserves et report à nouveau	(386 365)	(336 893)
Autres réserves	1 118	27
Résultat de l'exercice	(49 177)	(49 471)
Total capitaux propres	(21 704)	8 834
Total du Passif	62 719	111 059



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

Compte de résultat consolidé (en milliers d'euros)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Revenus des accords de collaboration et de licence	2 787	12 622
Financements publics de dépenses de recherche	6 205	7 488
Autres produits	13	11
Produits opérationnels	9 005	20 121
Recherche et développement	(43 620)	(51 980)
Frais généraux	(19 394)	(19 716)
Charges opérationnelles nettes	(63 013)	(71 696)
Résultat opérationnel	(54 008)	(51 575)
Résultat opérationnel après dépréciation des actifs incorporels	(54 008)	(51 575)
Produits financiers	7 951	6 079
Charges financières	(3 120)	(3 975)
Résultat financier (net)	4 831	2 104
Résultat avant impôts sur le résultat	(49 177)	(49 471)
Charge d'impôt sur le résultat	—	—
Résultat net des activités	(49 177)	(49 471)
Résultat net de la période	(49 177)	(49 471)
Résultats par action : (en € par action)		
- de base	(0,55)	(0,61)
- dilué	(0,55)	(0,61)
- de base relatif aux activités poursuivies	(0,55)	(0,61)
- dilué relatif aux activités poursuivies	(0,55)	(0,61)
- de base relatif aux activités abandonnées	—	—
- dilué relatif aux activités abandonnées	—	—



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

Tableau des flux de trésorerie consolidé (en milliers d'euros)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Résultat de la période	(49 177)	(49 471)
Amortissements et dépréciations, net	1 384	1 994
Provisions pour engagements sociaux	(807)	324
Provisions pour charges	3 330	(293)
Paievements en actions	2 567	3 944
Variation des dépréciations sur actifs financiers	(451)	(1 335)
(Gains)/pertes de change sur actifs financiers	1 362	(885)
Variation des provisions d'intérêts sur actifs financiers	(352)	(380)
Produits sur actifs financiers	—	—
Sorties d'immobilisations corporelles (mise au rebut)	23	20
Autres éléments du résultat de la période sans effet de trésorerie	(2)	24
Marge brute d'autofinancement	(42 123)	(46 058)
Variation du besoin en fonds de roulement	(10 632)	39 162
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(52 755)	(6 896)
Acquisition d'actifs incorporels, net	—	—
Acquisition d'actifs corporels, net	(140)	(391)
Cession d'actifs corporels	—	—
Cession d'autres actifs immobilisés	5	—
Acquisition d'autres actifs immobilisés	—	—
Cession d'actifs financiers courants	7 035	9 590
Cession d'actifs financiers non courants	—	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	7 289	9 200
Impact net de l'émission d'actions	14 981	2 928
Remboursements des passifs financiers	(8 911)	(8 936)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	6 070	(6 008)
Effets des variations de change	1 092	(505)
Augmentation / (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :	(38 304)	(4 209)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	66 396	70 605
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	28 092	66 396



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

Produits opérationnels

Le tableau suivant résume les produits opérationnels pour les périodes sous revue :

En milliers d'euros	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Revenus des accords de collaboration et de licence	2 787	12 622
Financements publics de dépenses de recherche	6 205	7 488
Autres produits	13	11
Produits opérationnels	9 005	20 121

Revenus des accords de collaboration et de licence

Les revenus des accords de collaboration et de licence se sont élevés à 12,6 millions d'euros pour l'exercice 2024, contre 2,8 millions d'euros pour l'exercice 2025. Ces revenus résultent de la reconnaissance partielle ou intégrale des paiements reçus en relation avec les accords initiaux et avenants signés avec AstraZeneca en avril 2015 et octobre 2018, avec Sanofi en 2016 et 2022. Ces revenus sont reconnus dès lors que l'obligation de performance de l'entité est satisfaite. La comptabilisation s'effectue à une date donnée ou est étalée dans le temps en fonction du pourcentage d'avancement des travaux effectués au titre de ces accords.

Cette variation sur 2025 résulte principalement de :

- Une baisse de 4,2 millions d'euros du montant reconnu en chiffre d'affaires au titre de l'accord sur monalizumab, s'élevant à 0,2 millions d'euros sur l'exercice 2025, à comparer à 4,4 millions d'euros pour l'exercice 2024. Au 31 décembre 2025, le revenu de cet accord est intégralement reconnu, il ne reste à ce titre aucun « Passifs de contrats courants » lié à ces études.
- La reconnaissance du revenu de 1,7m€ en résultat au 31 décembre 2024 relatif au travaux de recherche prévu suite à l'exercice des options de licence pour un programme ANKET® en 2023 et finalement interrompus en 2024 suite à la résiliation de l'accord. En revanche les travaux de recherche sur la 1ère licence se sont poursuivis au cours de l'exercice 2025 avec un revenu de 401 milliers d'euros, montant identique au revenu reconnu au cours de l'exercice 2024 ;
- Une baisse de 4,0 millions d'euros du revenu lié à l'accord de collaboration et de licence de recherche avec Sanofi. La société a annoncé le traitement du premier patient dans la partie d'extension de dose de l'essai clinique évaluant SAR443579/IPH6101, matérialisant la progression de l'essai clinique développé par Sanofi vers la phase 2 dans divers cancers du sang.



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

- Une baisse de 0,4 million d'euros du revenu lié aux refacturations de coûts de recherche et développement, s'élevant à 1,7 million d'euros au 31 décembre 2025, à comparer à 2,1 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Financements publics de dépenses de recherche

Les financements publics de dépenses de recherche ont baissé de 1,3 millions d'euros, ou 17,1%, à 6,2 millions d'euros pour l'exercice 2025, à comparer à 7,5 millions d'euros pour l'exercice 2024. Au 31 décembre 2025, le solde est essentiellement constitué du crédit d'impôt recherche pour un montant de 6,2 millions d'euros pour un montant de 7,5 millions d'euros pour l'exercice 2024. La baisse du crédit d'impôt recherche résulte principalement (i) de la baisse des dotations aux amortissements suite à l'amortissement intégral des immobilisations incorporelles depuis l'exercice 2024 et la fin de période d'amortissement d'une partie du matériel de laboratoire, (ii) de la baisse des dépenses de sous-traitance éligibles suite à la baisse des charges sur les études cliniques en fin de processus et suite à la conduite d'étude clinique hors zone euro, (iii) de la baisse des charges de brevets suite à leur exclusion par la dernière loi de Finance applicable depuis février 2025.

Le calcul du crédit d'impôt recherche correspond à 30% des dépenses éligibles (nettes de subventions) de l'année fiscale.

Charges opérationnelles

Le tableau ci-dessous analyse les charges opérationnelles par fonction pour les exercices clos au 31 décembre 2025 et 2024 :

En milliers d'euros	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Dépenses de recherche et développement	(43 620)	(51 980)
Frais généraux et commerciaux	(19 394)	(19 716)
Charges opérationnelles	(63 013)	(71 696)

Dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement des activités poursuivies ont diminué de 8,4 millions d'euros, ou 16,1 %, à 43,6 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparé à un montant de 52,0 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Cette baisse s'explique principalement par la diminution de 7,5 millions d'euros des dépenses de recherche et développement directes (cliniques et non cliniques). Les dépenses de R&D représentent respectivement 69,2 % et 72,5 % des charges opérationnelles relatives aux activités poursuivies avant dépréciations des exercices 2025 et 2024.

Les dépenses de recherche et développement directes ont diminué de 7,5 millions d'euros, ou 26,5 %, à 20,8 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparé à un montant de 28,3 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

Cette diminution s'explique principalement par la diminution de 7,3 millions d'euros des dépenses relatives aux programmes cliniques de la Société. Cette baisse des dépenses relatives aux programmes cliniques s'explique majoritairement par (i) la baisse de 6,3 millions d'euros des dépenses relatives au programme IPH4502 suite à la diminution des activités de CMC et de toxicité partiellement compensées par l'augmentation des dépenses liées au démarrage progressif des activités cliniques; pour rappel ce programme est passé en clinique suite au premier patient dosé en janvier 2025, (ii) la baisse de 0,7 million d'euros des dépenses relatives au programme IPH5201 (anti CD39), (iii) la baisse de 0,5 million d'euros des dépenses relatives au programme Lacutamab dont l'étude clinique de phase 2 est en cours de clôture. La hausse de 0,4 million d'euros des dépenses relatives au programme IPH6501 est liée à la progression des activités cliniques ; pour rappel ce programme est passé en clinique suite au premier patient dosé en juin 2024.

Par ailleurs, au 31 décembre 2025, les dettes sur collaboration relatives à monalizumab et aux accords signés avec AstraZeneca en avril 2015, octobre 2018 et septembre 2020 s'élevaient à 38,2m€, contre des dettes sur collaborations de 48,6m€ au 31 décembre 2024. Cette diminution de 10,3m€ résulte principalement (i) des remboursements nets d'un montant de 4,8 millions d'euros effectués au cours de l'année 2025 à AstraZeneca relatifs au cofinancement du programme monalizumab, incluant l'essai de Phase 3 INTERLINK-1 lancé en octobre 2020 et PACIFIC-9 lancé en avril 2022, et (ii) de la diminution de l'engagement de collaboration d'un montant de 5,7 millions d'euros en lien avec les variations de change constatées sur la période pour la parité euros-dollars.

Les dépenses de personnel et autres dépenses affectées à la recherche et développement ont diminué de 0,9 million d'euros, soit 3,7 %, pour atteindre 22,8 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparé à un montant de 23,7 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nous observons une diminution de (i) 1.6 millions d'euros du postes autres dépenses (principalement 1,3 millions d'euros sur le poste honoraires scientifiques et 0,3 millions sur le poste dépenses de propriété intellectuelle), (ii) la baisse de 0,6 millions d'euros du poste amortissements et dépréciations. Pour rappel ce poste se compose essentiellement de l'amortissement des actifs incorporels monalizumab (acquis auprès de Novo Nordisk), IPH5201 (anti-CD39 acquis auprès d'Orega Biotech) ainsi que l'amortissement des droits relatifs à monalizumab (voir Note 6) pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024. Enfin, (iii) la baisse de 1,0 million d'euros de frais de personnel (dont une baisse de 0,7 million d'euros des paiements en actions et une baisse de 0,3 million d'euros des salaires et traitements nette) est compensée par (iv) 2,3 millions d'euros de charges de restructuration liées à la mise en oeuvre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Au 31 décembre 2025, le personnel, incluant les membres du comité exécutif, affecté à la recherche et développement s'élevait à 125 personnes, contre 139 au 31 décembre 2024.



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

Frais généraux

Les frais généraux des activités poursuivies ont diminué de 0,3 million d'euros, ou 1,6 %, à 19,4 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, contre 19,7 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les frais généraux représentent au total 30,8 % et 27,5 % du total des charges opérationnelles relatives aux activités poursuivies avant dépréciations pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, respectivement.

Les dépenses de personnel qui incluent les rémunérations versées à nos salariés, sont en baisse de 0,6 million d'euros, ou 7,0 %, à 8,0 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, à comparer à un montant de 8,6 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Cette baisse résulte principalement de la baisse des paiements en actions à hauteur de 0,7 million d'euros partiellement compensée par une hausse des salaires et traitements nette de 0,1 million d'euros. Au 31 décembre 2025, le personnel administratif, incluant les membres du comité exécutif, s'élevait à 38 personnes, contre 42 au 31 décembre 2024.

Les honoraires non scientifiques et de conseil se composent essentiellement des honoraires de commissariat aux comptes, d'expertise-comptable, juridiques et de recrutement. Le poste a diminué de 0,3 million d'euros, ou 9,9 %, à 3,0 millions d'euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, à comparer à un montant de 3,4 millions d'euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2024. Cette baisse résulte de la diminution des recrutements et de la baisse des coûts de maintenance de l'outil de levée de fonds "At-The-Market".

Les autres dépenses sont liées aux assurances, frais bancaires, frais de gouvernance, coûts d'entretien de nos locaux, licences informatiques et aux amortissements et dépréciations. Ces dépenses sont stables avec une baisse de 0,03 million d'euros ou 0,4 % et s'élèvent à 7,8 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, contre un montant de 7,8 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Résultat financier

Le résultat financier s'est traduit par un gain net de 4,8 millions d'euros en 2025 contre un gain net de 2,1 millions d'euros en 2024. Cette évolution résulte principalement de l'impact de change suite à l'évolution des taux de conversion en dollars. Le produit net relative aux réévaluations des postes en dollars s'élève à 3,2 millions d'euros au 31 décembre 2025 comparée à un produit net de 1,8 millions d'euros au 31 décembre 2024. La variation de 5,0 millions d'euros est principalement liée à l'effet combiné de la charge liée à la revalorisation de la dette de collaboration libellée en dollars compensée par le produit issu des revalorisations de la trésorerie et des actifs financiers détenus en dollars. En dehors de l'impact de change, le résultat financier se compose (i) des intérêts perçus sur les placements financiers (gain net 1,3 millions d'euros en 2025 contre un gain net de 2,4 millions d'euros en 2024)), (ii) de la variation de juste valeur de certains instruments financiers (gain net de 0,7 millions d'euros en 2025 contre un gain net de 2,0 million d'euros en 2024), (iii) et des charges d'intérêts d'emprunt (perte nette de 0,4 millions d'euros en 2025 pour 0,4 millions d'euros en 2024).



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

Éléments de bilan

Au 31 décembre 2025, le montant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers courants et non courants détenus par la Société s'élevait à 44,8 millions d'euros contre 91,1 millions d'euros au 31 décembre 2024. La trésorerie nette au 31 décembre 2025 (trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers courants moins passifs financiers courants) s'élevait à 25,5 millions d'euros (72,1 millions d'euros au 31 décembre 2024).

À la date de publication des états financiers et sur la base de ses activités, de ses projets et de ses hypothèses actuels, la Société estime que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie sont suffisants pour financer ses activités jusqu'à la fin du troisième trimestre 2026. Par conséquent, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ne sont pas suffisants pour financer les activités pendant les 12 mois suivant la date de publication des états financiers. Ces conditions font peser une incertitude significative sur la continuité d'exploitation.

La Société a entrepris plusieurs initiatives simultanées afin d'assurer le financement de ses activités au cours de la période considérée et au-delà. L'une d'entre elles consiste à rechercher activement un partenaire avec lequel collaborer afin de financer ses activités.

La société a lancé plusieurs initiatives parallèles afin d'assurer le financement de ses activités, notamment par des financements non dilutifs, tels que des partenariats avec des laboratoires pharmaceutiques et des accords de monétisation de redevances (royalty financing), qui font actuellement l'objet de négociations.

Les autres éléments clés du bilan au 31 décembre 2025 sont :

- Des passifs de contrat courant de 2,8 millions d'euros et des dettes sur collaboration de 38,2 millions d'euros (dont 31,7 millions d'euros comptabilisés en 'Dettes sur collaboration – non courante') correspondant à la partie du paiement initial reçu d'AstraZeneca non encore reconnue en résultat ou utilisée dans le cadre du co-financement du programme monalizumab avec AstraZeneca, incluant les essais de Phase 3 INTERLINK-1 et PACIFIC-9 ;
- Des créances de 12,6 millions d'euros dont des créances courantes de (i) 12,4 millions d'euros comprenant un montant de 6,2 millions d'euros sur l'État français au titre du crédit impôt recherche pour l'exercice 2025 suite à la perte du statut de PME communautaire depuis l'exercice clos au 31 décembre 2023, (ii) 2,4 millions d'euros d'acomptes fournisseurs, (iii) 2,4 millions d'euros de charges constatées d'avance ;
- Des capitaux propres s'élevant à (21,7) millions d'euros, incluant la perte nette de la période de 49,2 millions d'euros ;
- Des provisions s'élevant à 3,8 millions d'euros et comprenant principalement une provision pour restructuration d'un montant de 2,9 millions d'euros suite à la mise en oeuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi. Le montant des provisions d'élevait à 0,5 millions d'euros au 31 décembre 2024 ;
- Des dettes financières s'élevant à 22,6 millions d'euros (31,0 millions d'euros au 31 décembre 2024).



Flux de trésorerie

Au 31 décembre 2025, la diminution nette de trésorerie et équivalents de trésorerie a atteint 38,3 millions d'euros, à comparer à une diminution nette de trésorerie et équivalents de trésorerie de 4,2 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Les flux de trésorerie de la période sous revue résultent principalement des éléments suivants :

- La consommation de flux de trésorerie engendrés par les activités opérationnelles a augmenté de 45,9 millions d'euros pour atteindre un flux de trésorerie négatif (consommé) de 52,8 millions d'euros pour l'exercice 2025 en comparaison d'un flux de trésorerie négatif (consommé) de 6,9 millions d'euros pour les activités opérationnelles au cours de l'exercice 2024. Les flux de trésorerie nets générés par les activités opérationnelles en 2025 comprennent l'encaissement de 6,5 millions perçus de l'organisme de financement Natixis relatif au CIR 2024. Pour rappel, les flux de trésorerie consommés par les activités opérationnelles au titre de 2024 incluaient (i) l'encaissement de 29,5 millions d'euros reçus du Trésor public au titre des CIR 2019, 2020 et (ii) d'un encaissement de 8,6 millions perçus de l'organisme de financement Natixis relatif au CIR 2023, (iii) l'encaissement de 15,0 millions d'euros reçu de Sanofi en janvier 2024 suite à la levée d'option annoncée en décembre 2023, (iv) l'encaissement en mai 2024 d'un montant de 4,8 millions d'euros suite au traitement du premier patient dans la phase 2 d'extension de dose de l'étude menée par Sanofi et évaluant le NK Cell Engager SAR443579/ IPH6101 dans les divers cancers du sang. Retraités de l'ensemble de ces encaissements sur les deux périodes, les flux de trésorerie consommés par les activités opérationnelles au titre de l'exercice 2025 sont en baisse de 4,7 millions d'euros. Cette baisse s'explique principalement par des décaissements moins importants en lien avec la diminution des charges opérationnelles de la Société.
- Des flux de trésorerie nets consommés par les activités d'investissement pour l'exercice 2025 de 7,3 millions d'euros qui se composent principalement de cessions successives au cours de l'année d'instruments financiers pour un montant de 7,0 millions d'euros pour faire face aux besoins de trésorerie en dollars de la Société. Ces flux positifs ont été compensés par des investissements d'actifs corporels pour un montant de 0,1 million d'euros afin d'acquérir du matériel de laboratoire et de maintenir le parc informatique. Les flux de trésorerie nets consommés par les activités d'investissement pour l'exercice 2024 se sont élevés à 9,2 millions d'euros et se composaient principalement d'un encaissement de 4.2 millions d'euros relatif à un actif financier échu en juillet 2024 et de cessions successives au cours de l'année d'instruments financiers pour un montant de 5.0 millions d'euros pour faire face aux besoins de trésorerie en dollars de la Société. Ces flux positifs ont été compensés par des investissements d'actifs corporels pour un montant de 0,4 million d'euros afin d'acquérir du matériel de laboratoire et de maintenir le parc informatique.
- Des flux de trésorerie nets encaissés par les activités de financement de 6,1 millions d'euros au 31 décembre 2025 contre une consommation de 6,0 millions d'euros au 31



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

décembre 2024. Les remboursements d'emprunts se sont élevés à 8,9 millions d'euros au cours de l'exercice 2025 contre 8,9 millions d'euros au cours de l'exercice 2024. La variation positive de 12.1 millions d'euros est essentiellement liée aux encaissements reçus suite à des opérations de capital. En effet, au cours de l'exercice 2025 ces flux comprennent l'investissement en capital reçu de Sanofi pour un montant net des honoraires décaissés de 14,9 millions d'euros. En 2024, les flux encaissés sont majoritairement expliqués par l'entrée au capital d'un nouveau partenaire pour 2.9 millions d'euros.

Nota

Les comptes consolidés au 31 décembre 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 25 mars 2026. Les procédures d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées. Le rapport de certification est en cours d'émission.

Facteurs de risque

Les facteurs de risque affectant la Société sont présentés dans la Section 3 du Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), disponible sur les sites Internet de l'AMF <http://www.amf-france.org> et de la Société, ainsi que dans la section Facteurs de risque ("Risk Factors") du rapport annuel de la Société sur le "Form 20-F" pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, et les dépôts et rapports ultérieurs déposés auprès de l'AMF ou de la SEC, ou autrement rendus publics, par la Société.